

Strasbourg, le 18 novembre 2025

Plan Canopée : après un bilan positif à mi-parcours, la 2^{ème} tranche commence

Dans le cadre du Plan Canopée, la Ville de Strasbourg lance, à l'occasion de la Sainte Catherine, sa traditionnelle 6^{ème} campagne de plantations. De nombreux arbres viendront compléter les 5 589 déjà plantés, dont ceux du futur parc du quartier Archipel 2.

1/ Une 6^e saison pour le Plan Canopée

En août 2020, la Ville de Strasbourg a adopté son Plan Canopée avec l'objectif **d'atteindre la plantation de 10 000 arbres supplémentaires d'ici 2030**, afin de parvenir à passer, à l'horizon 2050 de 26% à 30% de canopée, sur le territoire et réduire le phénomène d'îlots de chaleur urbain, tout en favorisant la biodiversité. Pour atteindre cet objectif quantitatif et améliorer le confort urbain, le plan Canopée se décline en quatre axes :

- Axe 1 : La protection et la préservation du patrimoine arboré existant,
- Axe 2 : L'extension du patrimoine arboré,
- Axe 3 : Le soutien à la recherche scientifique autour des arbres,
- Axe 4 : L'incitation au développement de la canopée du domaine privé.

Grâce à ces plantations, réparties équitablement sur le territoire et avec la participation des habitants-es, la Ville de Strasbourg lutte contre les îlots de chaleur et agit pour atténuer les effets du réchauffement climatique et rendre la ville plus durable, plus fraîche et plus respirable.

Les arbres sont des alliés précieux pour lutter contre les canicules, contre les inondations, pour capter le CO₂, pour améliorer la qualité de l'air, en plus de tous les bienfaits démontrés sur la santé mentale des habitants, l'atténuation du bruit, la biodiversité qui y trouve refuge, la beauté paysagère de la ville, etc.

La 5^e saison avait été particulièrement active avec 1 333 arbres supplémentaires.

Cette année, de nombreuses plantations sont également prévues :

- Au pied des immeubles de la Cité Rotterdam au Conseil des XV (+ de 120 arbres)
- Le long des nouvelles pistes cyclables comme sur l'avenue de Colmar et aux abords de la route de l'hôpital

Contact Presse :

Laura Martin – laura.martin@strasbourg.eu – 03.68.98.68.67
strasbourg.eu/espace-presse



- Sur des places publiques comme aux cours St Louis à la Robertsau ou devant le collège de l'Elsau
- Dans des rues comme la rue Jacques Kablé, rue Mentelin ou du Schnokeloch à Koenigshoffen, la rue Zielbaum à Cronenbourg, sur l'avenue du Rhin au Neudorf
- Dans les squares et parcs : square de la peupleraie à la Meinau, la Plaine des jeux de Hautepierre, le Jardin des Deux-Rives au Port-du-Rhin, le Parc de la Citadelle à l'Esplanade, le Parc à Archipel 2, le Parc du Petit-Rhin
- Dans les cours d'école (près de 200 arbres supplémentaires).

2/ Focus sur le futur parc du quartier Archipel 2



Crédit : Ville et Eurométropole de Strasbourg

Lors de cette 6^e saison, 102 arbres seront également plantés sur le site du futur parc du quartier Archipel 2 et près de 800 arbres au total. Le projet urbain Archipel 2,

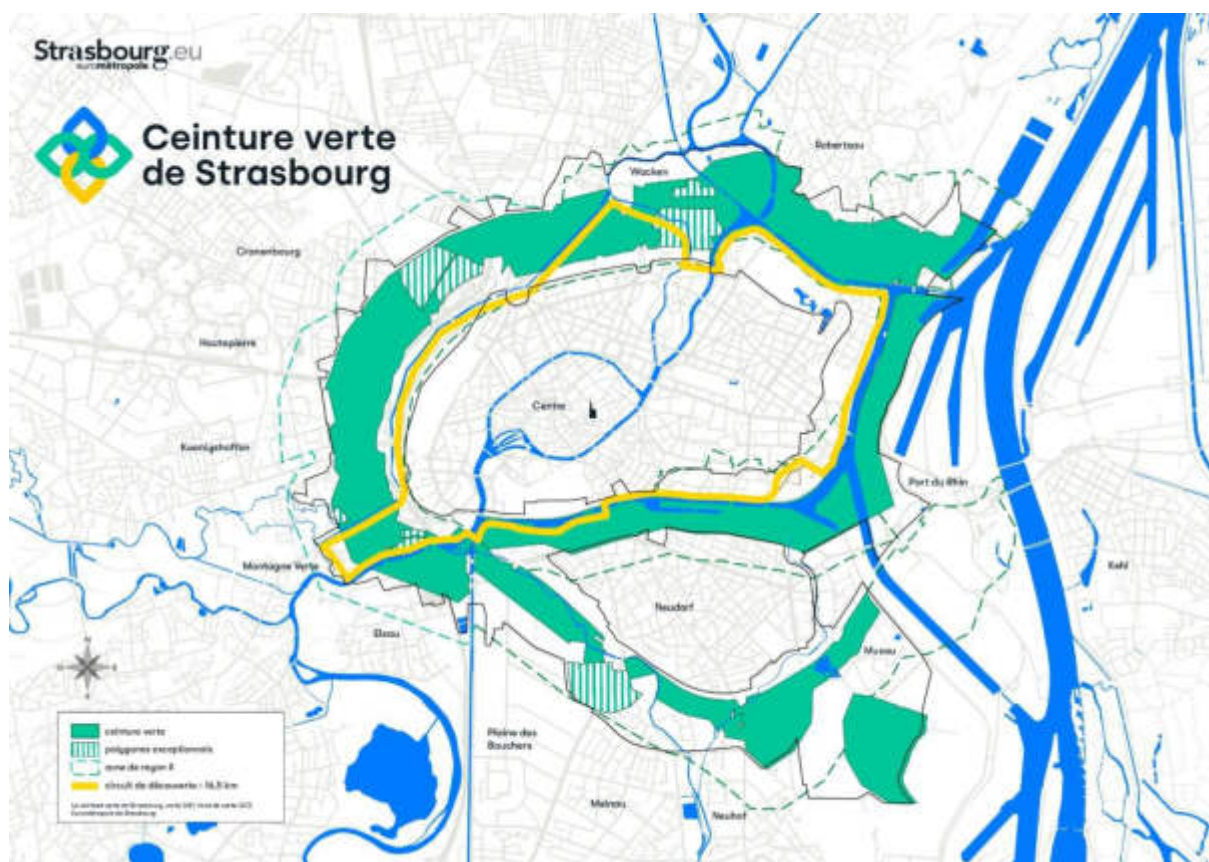


implanté au cœur de la Ceinture verte, a pour ambition de devenir un quartier de vie européen, résilient, mixte et inclusif.

Exemplaire sur les plans écologique et social, l'opération met en œuvre des aménagements paysagers favorisant la gestion des eaux et la biodiversité, tout en accueillant un large panel d'activités et de logements, dont des logements abordables, pour répondre aux besoins de tous les habitants. Tourné vers l'innovation, le chantier vertueux intègre une logistique fluviale durable, contribuant à réduire l'empreinte environnementale de l'ensemble du quartier.

Dans ce cadre, le parc et la future passerelle de l'Aar renforceront les connexions piétonnes et cyclistes entre les quartiers et permettront une valorisation des berges et de sa biodiversité.

Le projet Archipel 2 s'inscrit dans une démarche de considération de la Ceinture verte de Strasbourg, dont sa protection et sa valorisation sont désormais renforcées. Il s'agira de contribuer aux 5 objectifs établis dans le Livre blanc de la Ceinture verte : une ceinture verte de patrimoine naturel, des sols et nourricière, de promenades et de loisirs, de patrimoine historique et pour les générations futures.



La Ceinture verte de Strasbourg / Crédit : Strasbourg Eurométropole





Le futur parc sur le quartier Archipel 2 / Crédit : Ingerop/DeA/ K&+/Acte2 Paysage

À l'automne 2020, la collectivité a fait le choix de réorienter Archipel 2, par rapport à la programmation initiale. Les ambitions fixées pour ce nouveau quartier ont été revues dans l'objectif d'**aller plus loin en matière d'écologie urbaine, d'inclusion et d'excellence environnementale pour répondre aux enjeux du territoire.**

Cette réorientation a notamment permis de réduire les emprises bâties initialement prévues au profit du **parc dont la surface a été doublée passant de 2 à 4,5 hectares.**

Ce **parc linéaire de 4,5 hectares reliant la place Adrien Zeller aux rives du canal et de l'Aar** qui devient un élément de continuité écologique au sein de la Ceinture verte de Strasbourg, positionné entre le parc des Contades et celui de l'Orangerie, permettant également une liaison de qualité des équipements existants (théâtre du Maillon et hall Rhenus sports) et des habitations.

Par ailleurs, il complète le chapelet de squares et jardins entre la place de Bordeaux et l'île du Doernel. Le long du canal, une promenade arborée de 40 mètres de large s'appuiera sur la berge et s'ouvrira sur une future esplanade entre le hall Rhenus sports et le Parlement européen, à vocation de centralité, notamment pour des événements européens.

Sur la base de l'avant-projet réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine (Ingerop/ K&+/Acte 2 Paysage), un travail a été également mené en lien avec le bureau d'études spécialisé Womenability et des ateliers ont été organisés avec le comité de quartier et autres partenaires associatifs au deuxième semestre 2024 pour définir un **aménagement inclusif** qui réponde aux usages de chacun et ce, sur différents secteurs des espaces publics qui seront réalisés dans le cadre du projet urbain programmée entre 2025 et 2029.



Cet aménagement paysager d'ampleur sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Strasbourg profite de **subvention de la Région Grand Est (1,5 M€) et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (900 000 €)** dans le cadre de sa gestion différenciée et intégrée des eaux pluviales et de son rôle majeur dans la trame verte et bleu de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Un parc « label bas carbone »

La Ville de Strasbourg se lance pour la première fois dans la labellisation « bas carbone » avec le parc d'Archipel 2 et le parc du Petit Rhin sur le secteur Deux-Rives. Créé par le ministère de la Transition Écologique, le « label bas carbone » a pour objectif de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 de la France.

Un projet « label bas carbone » est un projet de réduction d'émissions et de séquestration carbone. Les impacts de ces projets sont mesurés et génèrent des crédits carbone. Les entreprises et organisations qui le souhaitent peuvent financer ces projets afin de contribuer à une démarche de décarbonation de leurs structures, renforcer leurs démarches RSE et valoriser leur ancrage territorial en soutenant ces projets de proximité contribuant directement à la lutte contre le changement climatique.



Illustrations du futur parc

Crédits : Ingerop/DeA/ K&+/Acte2 Paysage

Calendrier des travaux:

- Phase 1 / abords du Maillon et liaison depuis le boulevard de Dresde jusqu'aux rives de l'Aar (cour botanique) : 2025-2026
- Phase 2 / les bosquets et aires de jeux le long des rives de l'Aar : 2027-2028
- Phase 3 / Les bords du canal et la prairie à l'Est du Rhénus Sport : 2029-2030

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Strasbourg

Contact Presse :

Laura Martin – laura.martin@strasbourg.eu – 03.68.98.68.67
strasbourg.eu/espace-presse



Maîtrise d'œuvre : Ingerop, Acte2 Paysage, Ket+ et DeA architectes

Financement :

- Ville de Strasbourg : 9M€ (coût global intégrant la dépollution des terres, les terrassements, les murs de soutènement le long du cour botanique, les jeux...)
- Agence de l'Eau Rhin Meuse : 1M€
- Région Grand Est : 1,5 M€

3/ Un hommage à Jane Goodall

A l'occasion du lancement de cette 6^{ème} saison de plantations, la Ville de Strasbourg rend hommage à la célèbre éthologue, primatologue et anthropologue Jane Goodall, morte le 1^{er} octobre dernier, en lui attribuant « un arbre de l'espoir ».

Jane Goodall est née le 3 avril 1934 à Londres. À l'âge de 26 ans, portée par sa passion pour la faune africaine, elle commence son étude historique sur les chimpanzés à l'état sauvage en Tanzanie, s'immergeant dans leur habitat en tant que voisine plutôt qu'en tant qu'observatrice distante. Sa découverte en 1960 que les chimpanzés fabriquent et utilisent des outils a bouleversé le monde scientifique et a redéfini la relation entre les humains et les animaux.

En 1977, elle a fondé le Jane Goodall Institute (JGI) afin de poursuivre son travail à travers le monde et pour les générations futures. Le JGI poursuit les recherches sur le terrain à Gombe et s'appuie sur l'approche innovante du Dr Goodall en matière de conservation, qui reconnaît le rôle central que jouent les humains dans le bien-être des animaux et de l'environnement.

La Ville de Strasbourg proposera son nom à la commission de dénomination des rues et places afin de lui rendre hommage.

Contact Presse :

Laura Martin – laura.martin@strasbourg.eu – 03.68.98.68.67
strasbourg.eu/espace-presse

